Charte de l'ASVA

Bienvenue au sein de l'Association Sportive Villeneuve Athlétisme ! Bientôt cinquantenaire (2030 approche…), le club traverse les époques et les effectifs ne cessent de s'accroitre. L'adaptation constante de chacun des membres du comité directeur mais aussi des entraineurs nous permet de vous accueillir chaque saison, du plus petit au plus grand, sans distinction, dans le strict respect de nos valeurs : le respect, la convivialité, le partage, le dépassement de soi, le vivre ensemble qu'elle que soit l'origine sociale et culturelle. Mais aussi l'entraide, la bienveillance, le bien-être commun. L'athlétisme est sans aucun doute le plus collectif des sports individuels et en ce sens, le club ne cessera jamais d'encourager à toujours plus de projets communs, de moments partagés et de convivialité. Le bien-être de chacun dès lors qu'il/elle passe les portes du stade, demeure notre leitmotiv. Le plaisir de se retrouver sur la piste chaque semaine doit être la première motivation de chacun(e).

1- ADHERER AU CLUB

- Adhérer au club, c'est adhérer à une communauté de femmes et d'hommes, toutes et tous différent(e)s, issus de milieux différents, avec des croyances (religieuses, politiques, philosophiques…) différentes. Le club n'est pas moins que le reflet de la société dans laquelle nous vivons. Et c'est pour cela que ne sera tolérée AUCUNE discrimination, de quelque nature que ce soit. L'exclusion du club sera immédiate en cas de manquement à ce principe fondamental, et ce sans préavis.
- Adhérer au club, c'est intégrer un groupe d'entrainement. De plus en plus étoffé, chaque groupe d'entrainement fonctionne grâce à (ou à ses) entraineur(s) désignés. Il peut être parfois difficile de gérer des groupes importants (que ce soit chez les petites catégories, chez les ados ou chez les adultes), le principe de RESPECT du coach mais aussi de toutes et tous apparait alors indispensable. Respect des autres donc mais aussi du matériel et des infrastructures.
- Adhérer au club, c'est faire partie d'une grande famille. La famille de l'Athlétisme. Celle où l'on comprend vite le besoin d'avoir des concurrents pour pouvoir se dépasser. Celle où l'entraide, sur la piste et en dehors, est omniprésente. Celle où la tricherie (quelle qu'elle soit) n'a pas sa place.
- Adhérer au club, c'est payer une licence et une cotisation. Une licence qui vous permet de pratiquer en toute sécurité, que ce soit en compétition ou à l'entrainement (dont la totalité est reversée au comité/à la ligue/ à la fédération). Une cotisation qui permet au club de fonctionner : de rémunérer ses entraineurs,

de faire des projets, de financer les déplacements des qualifié(e)s aux différents championnats régionaux ou nationaux. Les blessures, les problèmes de santé, les mutations professionnelles, les déménagements… Tout cela arrive dans la vie, au club ou ailleurs. Ce n'est ni de votre faute, ni de celle du club. Comprenez donc qu'aucun remboursement ne sera effectué d'une partie ou de l'entièreté de votre cotisation.

2-COMPETITIONS / RECONTRES

L'athlétisme est avant tout un sport de compétition. Le dépassement de soi, la confrontation, l'adversité, toutes ces notions que le club veut préserver et inculquer à tous/tes ses athlètes du plus petit au plus grand. Les entraineurs sont passionnés, investis. C'est pourquoi nous voulons refaire de la compétition une notion centrale du projet sportif du club. Pour un juste retour envers les entraineurs qui passent énormément de temps sur et en dehors du stade. Pour faire rayonner le club au niveau municipal, départemental, régional, national et pour faire émerger des talents.

- EA/PO : l'athlète **S'ENGAGE** à participer à UN Kid'athlé dans la saison minimum.
- BE/MI : l'athlète **S'ENGAGE** à participer à UNE compétition dans la saison (les championnats départementaux à minima) au minimum.
- CAD et + (licence compétition): l'athlète **S'ENGAGE** à participer à DEUX compétitions/courses dans la saison au minimum.

3-STAGES

- Ligue/Suivi régional : participation du club à hauteur de la moitié du coût du stage pour les athlètes compétiteurs à partir de la catégorie minime.
- Départemental : aucune prise en charge du club.
- National : à voir au cas par cas.

4-CHAMPIONNATS / MEETINGS NATIONAUX (minimes et plus uniquement)

- Nuité(e)s : Il pourra être demandé à l'athlète / la famille de l'athlète / qualifié(e) lors des déplacements avec une ou plusieurs nuitées (notamment lors de championnats régionaux ou nationaux) une participation financière à hauteur de 30€/nuit.
- Pour des déplacements en train, il pourra être demandé une participation financière à hauteur de 50€ à la famille de l'athlète (ou à l'athlète si majeur).

5- GROUPE RUNNING

- Un dossard sera offert (dans la limite de 30€) à chaque athlète du groupe running (pour une course définie en amont avec le groupe) SI ET SEULEMENT SI, il/elle a participé en tant que bénévole à un des évènements organisés par le club dans la saison : en particulier notre kid'athlé de novembre, l'ASVA4RUN de mars, le meeting du club (juin/juillet) etc. OU est impliqué(e) dans la vie du club (comité directeur/bureau).
- Participation à minima au cross départemental (janvier) pour créer une émulation au sein du groupe.
- Qualifications championnats nationaux : voir paragraphe numéro 3.

6- GROUPE MARCHE NORDIQUE

- Un dossard sera offert (dans la limite de 30€) à chaque athlète du groupe marche nordique (pour une marche définie en amont avec le groupe) SI ET SEULEMENT SI, il/elle a participé en tant que bénévole à un des évènements organisés par le club dans la saison : en particulier notre kid'athlé de novembre, l'ASVA4RUN de mars, le meeting du club (juin/juillet) etc. OU est impliqué(e) dans la vie du club (comité directeur/bureau).
- Deux groupes de niveaux : pour des raisons évidentes d'organisation et de gestion de groupe, les entraineurs sont les seuls à même de décider de faire passer tel ou telle personne dans le groupe rapide. Les deux groupes sont perméables bien évidemment mais seuls les entraineurs décident du changement de groupe. L'aspect « santé » du groupe dit « moins rapide » n'empêche en rien le dépassement de soi et le fait d'aller vite (surtout au stade ou sur des sorties « faciles »). À l'inverse, ralentir le groupe dit « rapide » pour x raisons (fatigue ou niveau plus faible), le pénalise directement. Tout cela semble logique, chacun(e) connait son niveau et ses limites et nous comptons sur votre bon sens pour faire en sorte que tout se passe pour le mieux.

7- GAMA (GRAND AVIGNON MISTRAL ATHLÉ)

- A partir de la catégorie Benjamin, le maillot GAMA est obligatoire pour toutes les compétitions sur piste et tous les championnats (à partir du niveau régional) quels qu'ils soient (maillot en vente à 15€ au club).
- A partir de la catégorie Minime, les compétitions par équipe se font en commun avec les 4 clubs du GAMA (Avignon, Le Pontet, Montfavet et Villeneuve). Les Equip'athlé, les relais, les interclubs… Toutes ces compétitions réuniront les meilleurs athlètes de chaque club afin de constituer les meilleures équipes

possibles. Plusieurs équipes sont régulièrement constituées dès que cela est possible.

8- CLUB CITOYEN

Nous voyons passer, rester parfois plusieurs années ou même plusieurs décennies pour certain(e)s, des centaines et des centaines d'athlètes chaque saison. Le sport, l'athlétisme en l'occurrence, même s'il ne peut résoudre tous les problèmes sociétaux, reste un facteur essentiel de la vie. Pour toutes les vertus que l'on peut lui attribuer notamment en santé. Il n'en est pas moins un levier primordial et indispensable dans l'évolution et la vie de chaque Femme ou Homme. Le club est attaché à cela et au-delà de la performance sportive, nous sommes fiers de faire partie d'un ensemble plus grand, une pièce maitresse dans l'apprentissage de la vie de chaque enfant, d'un bout de chemin qui aidera celle ou celui à appréhender plus tard sa vie d'adulte. A former des citoyennes et des citoyens responsables. Notre engagement sur ce point restera sans faille.

9- PONCTUALITE & ENTRÉE / SORTIE DU STADE

Les horaires des séances d'entrainement sont établis en début de saison et sont soumis à tous les licencié(e)s du club. Pour des raisons évidentes de respect de chacun, nous vous incitons à les respecter. Que ce soit chez les plus petits (merci aux parents d'être à l'heure pour amener et ramener votre enfant) comme chez les plus grands (les adultes, pistards, runners, marcheurs etc).

Concernant les mineurs (catégories babys, éveils, poussins surtout mais cela concerne aussi les benjamins et les minimes), les enfants ne sortent pas de l'enceinte du stade tout seul. Il faut obligatoirement un adulte responsable qui accompagne l'enfant, à l'entrée et à la sortie du stade.

10- STAGES CLUB VACANCES SCOLAIRES

Le club organise lors de chaque vacances scolaires des stages ouverts à toutes et tous, licencié(e)s ou non du club pour les enfants de 6 à 12 ans. Ces stages font partie intégrante de la vie du club. Qu'ils soient du club ou non, les enfants sont tous mis sur le même pied d'égalité. Les responsabilités du club mais aussi des encadrants sont engagées quant à la sécurité et la protection de vos enfants. Chaque activité sur et en dehors du stade est encadrée selon les règles en vigueur dans la convention nationale du sport.